

## BULLETIN D'INFORMATION ARPEGE SEMAINE 36 de 2011

### 1 – OFFRE DE POSTE

Les Études genre de l'Université de Genève (Faculté des SES)  
recrutent  
un-e Professeur-e associé-e en Études genre à temps partiel ou temps plein

**remise des dossiers : avant le 15 octobre 2011**

Le détail du profil du poste, les conditions de candidatures et le cahier des charges du poste sont consultables à l'adresse suivante :

[https://jobs.icams.unige.ch/www/wd\\_portal.show\\_job?p\\_web\\_site\\_id=1&p\\_web\\_page\\_id=5161](https://jobs.icams.unige.ch/www/wd_portal.show_job?p_web_site_id=1&p_web_page_id=5161)

Études genre-Sociologie-Faculté SES

Université de Genève

40, bd du Pont-d'Arve CH-1211 Genève 4

Tél : +41 22 379 89 57

Fax : +41 22 379 89 56

<http://www.unige.ch/etudes-genre>

### 2 – COMMUNIQUÉS

#### 2.1

L'Institut Émilie du Châtelet et la Région Ile-de-France vous invitent à participer aux

**ASSISES DE L'IEC**  
organisées cette année sur le thème  
**L'éducation à l'égalité entre les sexes**

Les lundis 3 octobre, 10 octobre, 17 octobre et 24 octobre de 14h à 19h

Nous vous invitons à noter dès maintenant les dates de ces journées. Vous trouverez en pièce jointe le programme de cette manifestation.

Le programme détaillé et un lien pour l'inscription vous parviendront début septembre.

Cette manifestation s'adresse à un public large.

**Voir le programme complet à l'adresse :**

<http://www.institutemilieduchatelet.org/Assises/Assises2011.html>

**Institut Émilie du Châtelet**

Muséum national d'Histoire naturelle

57 rue Cuvier - C.P. 22 - 75005 Paris

[iec@mnhn.fr](mailto:iec@mnhn.fr)

<http://www.mnhn.fr/iec>

01 40 79 53 63

## 2.2

### CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'AVENIR DU GENRE ET DE L'INNOVATION EN EUROPE

La Fondation Européenne pour la Science (ESF) propose, en coopération avec genSET et COST, une consultation publique sur l'avenir du Genre et de l'innovation en Europe à tous les acteurs de la science et l'innovation européenne. La consultation prendra fin le 15 octobre 2011. Les résultats de la consultation seront publiés et discutés au cours du premier sommet européen sur le Genre - *European Gender Summit*, qui aura lieu les 8 et 9 novembre 2011 à Bruxelles. Les discussions sur place seront prises en compte dans le cadre du "manifeste politique" sur l'Action intégrée de la dimension du genre dans la recherche.

**VOIR :**

<http://www.eurosfaire.prd.fr/news/consulter.php?id=5943>

### 3 - COLLOQUES, SÉMINAIRES, CONFÉRENCES

#### 3.1

#### RAPPEL

Le Réseau Mage-CNRS,  
le GDRI opus2-CNRS,  
le Comité de Recherche 18 *Sociologie des arts* de l' AISLF

**organisent un colloque international  
Mardi 20 et mercredi 21 septembre 2011  
à la Sorbonne**

#### LE GENRE À L'ŒUVRE

**Réfectoire des Cordeliers - 15 rue de l'École de médecine - 75006 Paris  
et la Maison de la Recherche de Paris-Sorbonne - 28 rue Serpente - 75006 Paris**

en partenariat avec le Cerlis, Centre de recherche sur les liens sociaux ; l'OMF, Observatoire musical français ; l'IDHE, Institutions et dynamiques historiques de l'économie ; l'Université d'Athènes ; les revues *Travail, genre et sociétés* et *Sociologie de l'art* et la Mairie de Paris

**Voir les programme détaillés et à jour :**

Colloque :

<<http://www.mage.cnrs.fr/pdf/Programme%20Le%20Genre%20a%20l%27oeuvre%20%2020et21-09-2011.pdf>>

Soirée musicale :

<[http://www.mage.cnrs.fr/pdf/Programme%20soiree%20musicale\\_F.Launay-L.Hasson%20Le%20genre%20a%20l%27oeuvre.pdf](http://www.mage.cnrs.fr/pdf/Programme%20soiree%20musicale_F.Launay-L.Hasson%20Le%20genre%20a%20l%27oeuvre.pdf)>

Plan du quartier Sorbonne :  
<[http://www.mage.cnrs.fr/pdf/plan%20quartier%20sorbonne\\_Colloque%20Genre%20a%20l%27oeuvre\\_20%20et%2021-09-2011.pdf](http://www.mage.cnrs.fr/pdf/plan%20quartier%20sorbonne_Colloque%20Genre%20a%20l%27oeuvre_20%20et%2021-09-2011.pdf)>

**Si vous souhaitez y assister, et que vous ne l'avez pas encore fait, merci de vous inscrire par retour de mél. Votre inscription vous sera confirmée par mél :**  
[mage.cnrs@shs.parisdescartes.fr](mailto:mage.cnrs@shs.parisdescartes.fr)

Pour voir toutes les manifestations du Mage en 2011 :  
<http://www.mage.cnrs.fr/news2011.htm>

---

### 3.2

**Geneviève Fraise ouvre son cours de Philosophie aux auditeurs libres  
les mardis de 12h30 à 14h30 en Amphithéâtre Boutmy**

Inscrivez-vous à l'adresse :  
<http://presage-ofce.sciences-po.fr/details-du-cours/cours/pensee-des-genres-et-democratie.html>

**Contact :**

Charlène Lavoir  
Chargée de mission PRESAGE  
01.44.18.54.41  
<http://presage-ofce.sciences-po.fr/>

---

### 3.3

#### **Nouveau cycle de conférences PRESAGE**

**Le Pr Gosta Esping-Andersen ouvrira la saison 2011-2012  
le mardi 13 septembre à 17h30**

salle Goguel (5ème étage), à Sciences Po, 56, rue des St Pères, 75007 Paris  
sur le thème

*"What happens to family life when the gender revolution matures?"*

La conférence aura lieu en anglais.

**Contact :**

Charlène Lavoir  
Chargée de mission PRESAGE  
01.44.18.54.41  
<http://presage-ofce.sciences-po.fr/>

#### 4 – APPEL À CONTRIBUTION D'ARTICLE



Une revue bilingue (espagnol/ portugais)  
Une plate-forme virtuelle sur le travail réel  
<http://laboreal.up.pt>

Préparation du dossier du numéro de juillet 2012 :  
***Les temps de travail sont-ils sexués?***

**Date limite d'envoi des propositions d'article : 30 octobre 2011<sup>1</sup>**

Responsables du dossier :

[Esteban Martinez](#) (Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles), professeur de Sociologie du travail

[Marianne De Troyer](#) (Working conditions, health and safety Department– European Trade Union Institute), senior researcher

[Jussara Brito](#) (Escola Nacional de Saúde Pública Sérgio Arouca, Fundação Oswaldo Cruz, **Rio de Janeiro**), professeur de Santé collective.

[Lúcia Rotenberg](#) (Laboratório de Educação em Ambiente e Saúde, Fundação Oswaldo Cruz, Rio de Janeiro), professeur de Santé collective.

[Marianne Lacomblez et Marta Santos](#) (Faculdade de Psicologia e de Ciências da Educação, Universidade do Porto) professeurs de Psychologie du travail.

Coordination de la préparation du numéro :

[Joana Castelhana et Sónia Nogueira](#) (Faculdade de Psicologia e de Ciências da Educação, Universidade do Porto), chercheurs en Psychologie du travail.

1. Le projet de ce numéro a pour point de départ une recherche développée au Portugal, avec la participation de collègues belges, français, canadiens et suisses.

Une des hypothèses qui a servi de base à la recherche était que “quelque chose se reconstruit” quand les professions occupées traditionnellement par des hommes finissent par intégrer des femmes (Kergoat, 1993). Les études empiriques ont repris cette hypothèse, en l’articulant avec les

---

<sup>1</sup> Les articles seront publiés dans l’une des langues de la revue (espagnol ou portugais). Néanmoins, les propositions résumées pourront être rédigées en français ou en anglais –ainsi que les textes des articles envoyés en vue de leur évaluation. Les auteurs procéderont par la suite à leur traduction vers l’espagnol ou le portugais, en ayant tenu compte du résultat de l’évaluation et des suggestions transmises par la Direction de Laboreal.

données recueillies en situations réelles et ont fait surtout appel à l'analyse "microscopique" de l'activité de travail, en s'inscrivant ainsi dans la tradition des travaux de Messing (1999).

Les terrains choisis dans le cadre de la recherche ont été les forces de l'ordre et les transports routiers de passagers ; des études complémentaires ont été réalisées dans le secteur des transports ferroviaires de passagers, du nettoyage industriel et de l'industrie chimique.

Dans tous ces secteurs, la question des horaires de travail – banalisée avant l'entrée des femmes dans ces professions – constitue un facteur de différenciation des deux sexes sur le lieu de travail et de marginalisation professionnelle des femmes. La disponibilité temporelle des femmes est bien souvent décisive dans l'histoire de leurs vies professionnelles et, en l'absence d'alternatives, un facteur de détérioration de leur santé.

Ces constatations doivent néanmoins tenir compte de l'évolution des professions en question, surtout au niveau de l'organisation du temps de travail – dans un contexte où les responsables de l'organisation des horaires ont tendance à soumettre ceux-ci au critère de la variation de la demande, de biens ou de services. L'activité réelle de ces "concepteurs d'horaires" est devenue ainsi un objet d'analyse privilégié.

2. D'une façon générale, on constate que les temps ont changé depuis l'époque où, dans de nombreuses régions du monde, les références dominantes étaient les emplois stables, avec des horaires collectifs, qui assuraient la synchronisation de toutes les activités sociales. Les statistiques montrent à présent le ralentissement, voire l'inversion, du processus de réduction de la durée collective de travail (OCDE, 2010); et les horaires variables, le travail nocturne et durant le week-end deviennent de plus en plus fréquents. En outre, suite à l'augmentation de l'activité féminine, les temps professionnels ont tendance à augmenter au sein des familles. Que la pression du temps soit fortement ressentie à l'heure actuelle n'a donc rien d'étonnant, étant donné que le temps libre, réservé à la vie personnelle et familiale, est de plus en plus envahi par le travail.

En effet, dans les pays où des mesures destinées à libéraliser la réglementation du temps et des contrats de travail ont été prises, de nouvelles voies vers une plus grande flexibilité ont été tracées. Dans l'industrie, l'organisation du travail répond de plus en plus à des principes associés au *just in time* et à la réduction des stocks, en faisant fréquemment du temps de travail mobilisé la variable d'ajustement privilégiée, afin de faire face aux variations de la demande et garantir une utilisation optimisée des équipements. En ce qui concerne les activités de services, en croissance dans les économies contemporaines, on constate la diffusion de régimes temporels atypiques et, particulièrement, du travail à temps partiel. Il est bien certain que la nature de l'activité justifie parfois l'adoption d'horaires irréguliers. Toutefois, il n'est pas rare que la recherche d'avantages compétitifs devienne le moteur principal – ce que révèlent, notamment, les stratégies collatérales de compression des effectifs. Ainsi, l'élargissement des horaires d'ouverture des services est utilisé comme argument de valorisation de la qualité. En outre, le recours à la flexibilité du travail à temps partiel est présenté comme un moyen privilégié de répondre aux flux irréguliers de clients, bien qu'en réalité les caractéristiques de l'activité ne justifient pas, en tant que telles, la naturalisation des temps atypiques.

Or, s'il fallait ne retenir qu'une caractéristique commune à l'organisation des activités de service, ce serait probablement le caractère féminisé de l'emploi.

3. D'après Rachel Silvera (2005) "le temps constitue un des points-clés de l'égalité entre hommes et femmes, un facteur d'explication central des différences de sexe". En effet, il semble que ce soit au niveau de l'usage sexué du temps que se manifestent les inégalités de genre, aussi bien dans le domaine professionnel que privé – d'autant que des études ont montré que le passage à un horaire à temps partiel se traduit, pour les femmes, par une augmentation du travail ménager et familial. La perspective de conciliation prend la forme du concept anglo-saxon de *work-life balance*, en tant que

métaphore qui conduit à l'appréciation subjective des poids attribués aux deux plateaux de la balance. La recherche d'équilibre est définie comme une tentative individuelle de trouver des organisations appropriées du temps qui permettent la meilleure coordination possible entre les exigences du travail et celles de la vie personnelle. Sans compter que lorsqu'il existe des politiques sociales définies dans l'objectif d'une conciliation, celles-ci portent bien souvent sur la possibilité d'adapter l'engagement professionnel à long terme, en recourant à des formules comme la banque d'heures ou le congé parental, sans arriver à résoudre pour autant les problèmes posés à la gestion des temps de la vie quotidienne.

Négligeant les transformations de l'organisation du travail, la rhétorique de la conciliation tend à écarter du débat les facteurs essentiels qui sont à l'origine d'une articulation difficile entre la vie professionnelle et la vie privée. Et ce, parce qu'en centrant notre attention sur les facteurs familiaux, nous sommes susceptibles d'oublier que la perspective de la conciliation questionne également les modes de gestion de la main d'œuvre.

4. Des études réalisées au Brésil vont dans le sens de ces constatations, en mettant l'accent sur le caractère non dichotomique des questions de genre : il convient, toujours, de les interpréter en considérant les hiérarchies sociales qui traversent les professions. Analysant de cette façon des activités de service « typiquement féminines », profondément marquées par la dévalorisation sociale et fort mal rémunérées, ces recherches font le constat du besoin de salaires complémentaires, soit par le biais d'autres contrats dans la même profession, soit par celui du travail sur le marché informel (Brito, 2005). Ainsi, pour ces femmes socialement défavorisées, les journées de travail s'allongent singulièrement et, dans certains cas, s'ajoutant le travail ménager, il y a quasi-disparition du temps libre, pour soi. Ces études mettent également en relief combien la gestion intense du temps de travail - liée à la dimension relationnelle d'activités pour lesquelles plusieurs aspects doivent être pris en compte simultanément - finit par renforcer une expression des relations de genre dans un mode d'utilisation du temps où la priorité est accordée à l'attention aux autres au détriment du temps pour soi et pour les loisirs. Il semble de plus qu'il s'agisse de facteurs interférant dans le processus santé/maladie.

5. La concertation sociale sur le temps doit, en fait, se développer à partir de cadres de référence plus élargis. La féminisation de l'emploi met en évidence la pluralité des temps sociaux qui ne peuvent se réduire à la simple considération d'une différenciation entre le travail et les loisirs. Le problème de la coordination temporelle des activités concerne, plus que jamais, l'organisation de la vie sociale dans son ensemble. C'est dans cette perspective de la demande d'une meilleure concordance des temps sociaux qu'il est possible d'analyser la contribution des politiques temporelles, telles que celles mises en place sous l'impulsion des mouvements féministes en Italie : elles ont conduit à la définition d'un cadre légal destiné à servir de support à la responsabilité des autorités publiques municipales dans la gestion de la cohérence de l'offre de services à la communauté, à partir d'une planification des horaires et des temps de la ville. Ce genre d'initiative a fourni un modèle de référence pour des acteurs d'autres villes européennes (Boulin et Mückenberger, 2002).

- Brito, J. (2005). Trabalho e saúde coletiva: o ponto de vista da actividade e das relações de género. *Ciência & Saúde Coletiva*, 10 (4), 879-890.
- Kergoat, D. (1993). Des hommes, des femmes et du travail. *Education Permanente*, 116, 133-139.
- Boulin, J.-Y. et Mückenberger U. (2002). *La ville à mille temps*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.
- Messing, K. (s/dir, 1999). *Comprendre le travail des femmes pour le transformer*. Bruxelles: Institut syndical européen pour la recherche, la formation et la santé-sécurité.
- OCDE (2010). *Panorama des statistiques 2010*. Paris : OCDE.

Silvera, R. (2005). Temps de travail et genre : une relation paradoxale, in : M. Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs*, 265-272, Paris : La Découverte.

Les propositions d'articles devront se situer face à la problématique définie ci-dessus, en privilégiant les approches articulées sur une analyse des relations des travailleurs avec les caractéristiques concrètes de leurs activités de travail. Les études et réflexions qui portent sur cette thématique, en traitant la question des évolutions des professions et des systèmes d'emploi, seront également bienvenues.

**Calendrier :**

**31 octobre 2011** : envoi du résumé de la proposition de contribution, d'environ 500 mots, avec le titre et 5 références bibliographiques.

**30 novembre 2011** : communication du résultat de l'évaluation du résumé.

**31 janvier 2012** : envoi de la proposition d'article, d'environ 75.000 caractères, références incluses.

**Février à mars 2012**: évaluation de l'article et communication de son résultat.

**31 mai 2012** : date limite pour l'envoi de la version finale de l'article.

Les propositions de contribution doivent être transmises au secrétariat de la revue, à l'adresse de courrier électronique suivante:

[laboreal@fpce.up.pt](mailto:laboreal@fpce.up.pt)

## 5 – APPEL À PROJET DE RECHERCHE

### RAPPEL

### Le genre, la domination masculine et la légitimité culturelle

**Date limite : 16 septembre 2011**

Le texte de l'appel à projet de recherche et le formulaire de réponse sont téléchargeables sur le site du ministère de la culture à l'adresse : <http://www.culture.gouv.fr/mcc/Appels-d-offres/Articles/Le-genre-et-la-culture>

### RÉPONSES

Le présent appel à propositions de recherche, ainsi que les documents de candidature, sont téléchargeables sur le site du DEPS <http://www.culture.gouv.fr/DEPS> et sur le site du Ministère de la Culture et de la Communication <http://www.culture.gouv.fr/>, rubrique appel d'offres. Les réponses se feront avec le formulaire ci joint et devront être renvoyées au DEPS **avant le 16 septembre 2011 au soir**

en deux exemplaires sous enveloppe cachetées à Philippe Chantepie, chef du DEPS, SCPCI, Secrétariat général, Ministère de la culture et de la communication, 182 rue Saint Honoré, 75001 Paris  
Les projets seront évalués par le conseil scientifique fin septembre qui émettra un avis avec classement des projets.

### INFORMATIONS PRATIQUES

- Ne pas oublier de joindre un projet signé par une personne ayant autorité (mettre un Kbis ou autre document prouvant cette autorité), un RIB original, les statuts, une fiche INSEE et les autres pièces listées.
- Attention, la subvention est versée en HT, sans TVA collectée => la subvention HT est identique au montant TTC. Vérifier la concordance des montants de subvention demandée entre celui figurant en page 1 du

formulaire de demande de subvention, celui du plan de financement envisagé et celui de l'attestation sur l'honneur en dernière page du formulaire.

- Vérifier l'équilibre du plan de financement : total des dépenses HT = total recettes HT ET total dépenses TTC = total recette TTC.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

### 1. Critères administratifs

- Les dossiers devront être complets et la description du projet précise
- Les équipes partenaires soumettront un projet commun
- Chaque projet doit désigner un responsable scientifique
- La durée maximale des projets est de 18 mois.

### 2. Critères scientifiques

- Les projets devront couvrir un ou plusieurs des thèmes proposés
- Les projets seront évalués :
  - sur leur originalité par rapport aux recherches existantes et/ou leur lien avec la recherche internationale
  - sur leur connaissance des recherches, problématiques et enjeux de recherche sur le domaine culture
  - sur leur originalité ou adéquation méthodologique
- La faisabilité du projet sera également évalué (en termes de moyens humains, de délais et de budget prévisionnel).
- 

## FONCTIONNEMENT DES PROJETS

### 1. Délais et rendus

Les responsables des projets subventionnés par le DEPS devront remettre :

- au lancement du projet : un projet d'intention (objectifs, méthodes, attendus, délais, etc.)
- à mi-parcours : un rapport d'étape comportant une note méthodologique (description du terrain, des outils, des objectifs précis, et des modes de recueils de données, ainsi que des données recueillies et des premières analyses) assortie d'une note de suivi de projet (travail restant à accomplir, éventuellement suggestion de réorientation de la recherche).
- A la fin de la recherche : un rapport détaillé
- Après discussion du rapport final : un article de synthèse de 40 000 signes environ.

### 2 Séminaire de travail

Le DEPS organisera un séminaire de travail collectif où les chefs de projets et/ou chercheurs devront être présents. Celui-ci se réunira 3 ou 4 fois durant la durée des projets.

### 3 Publication/valorisation

Le DEPS effectue une valorisation des travaux dans le cadre de ses publications et/ou de l'organisation de colloques ou journées d'études.

## CONDITIONS DE FINANCEMENT

Le financement des projets retenus sera assuré par le Départements des études, de la prospective et des statistiques selon les modalités suivantes :

- Le coût du projet doit être évalué HT et TTC, le montant de la subvention étant accordé TTC sans TVA.
- Le montant prévisionnel de la subvention pourra atteindre au maximum 80% du coût réel HT, 20% au moins de ressources propres devant figurer dans la part subventionnable
- Les fonds inutilisés à la fin du projet seront restitués au Trésor (décret du 30/06/1934)
- Les projets seront engagés début 2012.

## CONTACTS

Pour tous renseignements scientifiques : Sylvie Octobre, Tél +33 (0)1 40 15 79, Mél : [sylvie.octobre@culture.gouv.fr](mailto:sylvie.octobre@culture.gouv.fr), Fax : +33 (0)1 40 15 79 99

Pour tout renseignement administratif et d'ordre budgétaire : Valérie Galabert, Adjointe au Chef de département, Tél +33 (0)1 40 15 78 82 - Mél : [valerie.galabert@culture.gouv.fr](mailto:valerie.galabert@culture.gouv.fr), Fax : +33 (0)1 40 15 79 99

Formulaire type de réponse à l'appel à projet de recherche : voir le site



## 6 – APPEL À COMMUNICATION

### RAPPEL

### COLLOQUE « GENRE ET JEUX VIDÉO »

12, 13 14 juin 2012 – Université Claude-Bernard Lyon 1 – IUFM Lyon, France

**Date limite : 30 septembre 2011**

Nés dans les années 1960, les jeux vidéo ont, en quelques décennies, accédé au rang de phénomène économique et culturel majeur. Le succès de ces productions auprès des adolescent-e-s a suscité et suscite encore de nombreux débats profanes, essentiellement centrés sur les thèmes de l'addiction, de la violence, de la déconnexion du réel, du conditionnement des imaginaires.

La recherche sur les jeux vidéo a montré, en interrogeant notamment la réalité des pratiques ludiques et les représentations à l'œuvre dans les jeux, les limites de ce paradigme du risque.

Par ailleurs, alors même que le genre (gender) constitue le cadre anthropologique des phénomènes de subjectivation et d'objectivation propres au jeu vidéo, on constate, en France tout au moins, que cette façon d'envisager les choses reste quasiment impensée par les scientifiques.

Il s'agira dans ce colloque d'interroger, dans une perspective de genre, les jeux eux-mêmes (analyses de contenus, études de mythes et sagas, réflexion sur les catégories vidéo-ludiques...), leurs modes de production (technique, esthétique, économique...), leurs modes de réception (pratiques et pratiquant-e-s, usages ludiques et détournés, discours sur...), leurs relations aux autres produits culturels (cinéma, littérature, arts plastiques...).

Si certaines approches s'imposent (culturelle, queer, esthétique, communicationnelle, historique, philosophique, ethnologique, sociologique, psychologique) toutes seront les bienvenues. Nous pensons en effet que la recherche vidéo-ludique doit se construire sur la pluralité des approches et des méthodes. Les propositions résultant de croisements disciplinaires seront particulièrement appréciées.

#### **Propositions**

Les propositions de communications (en langue française ou anglaise), de ±2500 signes, accompagnées des coordonnées, titres et qualités des auteurs et de leur adresse électronique, seront reçues jusqu'au 30 septembre 2011. Le comité scientifique fera connaître son avis sur les propositions le 22 décembre 2011. Merci d'envoyer vos propositions de communication à : [fanny.lignon@univ-lyon1.fr](mailto:fanny.lignon@univ-lyon1.fr) et [sonia.zinck@univ-lyon1.fr](mailto:sonia.zinck@univ-lyon1.fr)

#### **Comité d'organisation :**

Mireille Baurens, ICAR, université Lyon1 – IUFM, Francis Bergé, université Lyon1 - IUFM , Sigolène Couchot-Schiex, ECP, université Lyon1 - IUFM , Fanny Gallot, LARHRA, université Lyon1 - IUFM , Annie Lechenet, Triangle, université Lyon1 - IUFM , Fanny Lignon, ARIAS, université Lyon1 - IUFM , Christine Morin-Messabel, GRePS, université Lyon1 - IUFM , Vincent Porhel, LARHRA, université Lyon1 - IUFM , Ingeborg Rabenstein-Michel, CR2A, université Lyon1 - IUFM , Herilalaina Rakoto-R., ECP, université Lyon1 – IUFM

**Comité scientifique :**

Catherine Beavis, Professor of literacy and new media, Institute of Educational Research, Griffith University, Queensland, Marc Curisuelo, PU études cinématographiques et audiovisuelles, université de Provence, LESA, Elise Domenach, MCF études cinématographiques, ENS Lyon, CERCC, Elsa Dorlin, MCF philosophie, université Paris 1, philosophies contemporaines, équipe EXeCO, Laurent Jullier, PU études cinématographiques et audiovisuelles, université Nancy 2, IRCAV, Sandra Laugier, PU philosophie, université Paris 1, philosophies contemporaines, équipe EXeCO, Annie Lechenet, MCF philosophie, université Lyon 1 - IUFM, Triangle, Raphaëlle Moine, PU études cinématographiques et audiovisuelles, université Nancy 2, IRCAV, Bernard Perron, PU études cinématographiques, Université de Montréal, Ludiciné, Michelle Zancarini-Fournel, PU émérite d'histoire contemporaine, université Lyon 1, LARHRA, équipe genre et société

**Coordination scientifique :**

Fanny Lignon, ARIAS, université Lyon 1 - IUFM., [fanny.lignon@univ-lyon1.fr](mailto:fanny.lignon@univ-lyon1.fr)

**Coordination organisationnelle :**

Mehdi Derfoufi, LISAA, université Paris 3, [mehdi.derfoufi@tausendaugen.com](mailto:mehdi.derfoufi@tausendaugen.com)

**Site de référence du colloque :** <http://web.lyon.iufm.fr/gem/jvd>

**7 – AVIS DE PARUTION**

**Jérôme Courduriès, *Être en couple (gay). Conjugalité et homosexualité masculine en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2011.**

Préface d'Agnès Fine



Souvent évoqués dans les médias, la vie des gays et les enjeux de la visibilité comme de la réalité au quotidien des couples de même sexe méritaient une étude scientifique sérieuse. C'est chose faite avec le travail de Courduriès qui ouvre une voie prometteuse. Si l'auteur n'enquête que sur les couples masculins et s'en tient à un échantillonnage limité (il s'agit d'un éventail des possibles, à travers la diversité des situations et des personnes), la méthode qu'il a su mettre en place pour atteindre l'intime, si délicat à dévoiler, le recours aux réseaux de chat sur Internet et l'usage du courriel qui renouvelle le rapport enquêteur/enquêté en usage en ethnographie, font de cette recherche un moment fort pour l'étude des conjugalités quelle que soit la composition sexuée des couples.

*Jérôme Courduriès est né à Albi en 1974. Après une formation initiale en histoire, il s'oriente vers l'anthropologie sociale et soutient en 2008, à l'Université Toulouse 2 la première thèse en français portant sur la conjugalité des couples gay. Depuis septembre 2009, il poursuit ses recherches au Centre Norbert Elias (CNRS-UMR 8562) et réfléchit à de nouveaux projets scientifiques dans le domaine de l'anthropologie de la parenté, des sexes et de la santé, de la sociologie de la famille et de la sexualité.*

---

Accessible à l'adresse : <http://www.efg.inrs.ca/presentation.html>

---

**UNE FILLE = UN GARÇON ?**  
**Identifier les inégalités de genre à l'école**  
**pour mieux les combattre**  
Alexandra Andiaenssens et Claire Gravray



Les huit études présentées s'ancrent dans le Programme d'action pour la promotion de l'égalité femmes-hommes, de l'interculturalité et de l'inclusion sociale de la Communauté française de Belgique. Ce programme vise à promouvoir l'égalité et la mixité des sexes dans l'enseignement. Les articles partent de la constatation d'un écart entre l'égalité formelle et réelle en matière d'orientation. L'hypothèse qui se dégage est que tous les acteurs scolaires participent à la dynamique genrée de construction des perspectives d'avenir des

Éditions L'Harmattan, décembre 2010

---